

COMPTE RENDU

Critère 1 : Organisation et pilotage

Réunion du 07 janvier 2020

1 Liste des participants

Nom Prénom	Titre	Présents
Hervé BAERT	Provisieur	x
Simon MORICEAU	Gestionnaire	x
Régine MOLINS	DDF Pilote groupe support « communication »	x
Christian GAILLARD	CPE	x
Jean-Luc CADORET	Coordonateur LDM	x
Vincent BOILEAU	Coordonateur Qualycée	x
Maguy BOIVANT	Pilote Groupe support « sécurité et prévention des risques »	Excusée
Aude GILLARD	Pilote Groupe support « acc, des parcours / décrochage »	x
Mickaël LE BIAVANT	Pilote Groupe support « partenariats »	x
Anthony PALUSSIÈRE	Pilote Groupe support « ouverture art. et cult. / ouv. internationale	x
Camille RETAILLEAU	Documentaliste	x
Kévin MOY	Enseignant BAC PRO ORGO	x
André CHICOINE	Enseignant BAC PRO TGT	x
Dylan DROUARD	Représentant CVL	x

2 Ordre du jour

- Présentation de l'outil « Carte mentale - LDM »
- Présentation du modèle de fiche action
- Organisation des commissions
- Définition des axes de travail
- Agenda

COMPTE RENDU

Critère 1 : Organisation et pilotage

3 Présentation de l'outil « carte mentale - LDM » (voir annexes)

3.1 Page d'accueil

La page d'accueil permet l'accès aux plateformes de partage numérique :

- pour la labellisation « Lycée des métiers » ;
- pour la certification « Qualycée ».

Les accès sont répartis autour des logos des différents partenaires. Mme GILLARD demande que l'on rajoute celui de la MLDS.

A ce jour, seul le lien vers la plateforme LDM est créé.

3.2 Page « Lycée des métiers »

La page s'articule autour des logos des différents partenaires.

En partie haute, elle permet l'accès :

- aux fiches qualéduc ;
- aux cahiers des charges ;
- à l'historique de labellisation ;
- aux organigrammes des commissions ;
- aux comptes rendus des différentes commissions.

En partie basse, l'utilisateur a accès aux différents critères de labellisation.

Des modèles de feuille d'émargement, de comptes rendus et de fiches actions sont disponibles pour chaque critères.

La carte mentale sera déposée sur un espace dédié du serveur pédagogique du lycée. Jean-Luc CADORET se charge de prendre contact avec l'administrateur réseau pour procéder à l'ouverture de cet espace, en définir les modalités d'organisation et de gestion des accès.

Pour faciliter l'ouverture des documents, ceux-ci sont tous convertis en .pdf ou sous format libre office.

Jean-Luc CADORET se charge de mettre à jour la carte et d'assurer sa sauvegarde.

4 Présentation du modèle de « Fiche action » (voir annexes)

Le modèle de fiche action est calqué sur la démarche de réflexion des fiches qualéduc. La saisie est semi-automatique, ce qui permet de renseigner des fiches en mode A4 sur une seule page.

COMPTE RENDU

Critère 1 : Organisation et pilotage

5 Organisation des commissions (voir annexes)

6 Définition des axes de travail

6.1 Critère 1 : Organisation et pilotage

Axe de progrès : *La composition du comité de pilotage doit représenter l'ensemble des formations de l'établissement. L'animation de ce comité, et des groupes supports doit faire l'objet de plus traçabilité, et d'un pilotage plus explicite.*

Axes de travail :

- compléter la composition du comité de pilotage ;
- continuer le travail autour de la plateforme d'échange numérique.

6.2 Critère 2 : Accompagnement et sécurisation des parcours-Prévention du décrochage

Axe de progrès : *Une communication plus importante autour de parcours atypiques dans leur établissement serait un levier de valorisation de cette diversité. Des formations supplémentaires aideraient les personnels concernées dans leur mission. Une formalisation du suivi des élèves serait pertinent (fiches de suivi)..*

Axes de travail :

- identification des parcours atypique ;
- identification des personnels formés et des formations disponibles ;
- identification des difficultés spécifiques rencontrées par les élèves (voir bilan des questionnaires lycam, ...) ;
- mise en œuvre d'une procédure pour le suivi des élèves ;
- bilan sous forme de tableau des actions de suivi.

6.3 Critère 3 : Partenariats

Axe de progrès : *Les relations sont de qualité et historiquement anciennes, mais l'établissement gagneraient (notamment dans la conformité au cahier des charges) à formaliser sous forme de conventions, les objectifs, la stratégie et les projets envisagés.*

Axes de travail :

- Identification, classement et listing des conventions ;
- Mise sous forme de tableau : conventions, objectifs, stratégie, projets.

COMPTE RENDU

Critère 1 : Organisation et pilotage

6.4 Critère 4 : Sécurité et prévention des risques

Axe de progrès : *Les auditeurs auraient apprécié que cette démarche de l'établissement soit plus explicitement recensée et mise en valeur, car elle est réelle.*

Axes de travail :

- identification des actions mises en œuvre (rapprochement CHSCT) ;
- mise sous forme de tableau ;
- intégration dans la carte mentale : lien document unique, lien ogeli, affichages réglementaires, EPI, formations, formateurs.

6.5 Critère 5 : Ouverture artistique et culturelle-Ouverture internationale

Axe de progrès : *Les transversalités entre les actions engagées et les enseignements dispensés dans l'établissement doivent être plus identifiées aux yeux des enseignants. Ces projets développent les compétences qui permettront la poursuite de leur parcours en postbac, mais également leur insertion professionnelle. Or, cette articulation entre l'ouverture de l'établissement et la formation qui y est dispensée est peu évidente aux yeux de ses acteurs*

Axes de travail :

- identification des actions mises en œuvre ;
- intégration dans la carte mentale sous forme de fiches action ;
- bilan pour chaque action.

6.6 Critère 6 : Ouverture artistique et culturelle-Ouverture internationale

Axe de progrès : *Il est urgent que la communication devienne réellement une stratégie, et qu'elle soit plus structurée (en interne, comme en externe).*

Axes de travail :

- communication interne : mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative ;
- communication externe : listing des moyens et des actions de communication ;
- suivi des indicateurs de performance.

7 Agenda

11 février : réunion comité de pilotage :

- synthèse des travaux des commissions ;
- les documents remis sous forme numérique pour être intégrés dans la carte mentale.

09 mars 2020 : remise du cahier des charges complété

07 mai 2020 : Audit de suivi